

Entretien et garantie des produits Vintage

Ce guide d'installation, d'entretien et de garantie s'applique à tous les produits de la gamme Vintage.



Pour tous les planchers de 3/4 po Pioneered massif

- Spécifications du produit: 3/4 po (19 mm) massif
- Installation: Clouée au rez-de-chaussée ou à l'étage
- Système de chauffage radiant: Installation non permise, utiliser le Crafted®, le Solid Sawn®, le Northern Solid Sawn® ou le U-LOC®
- * Consulter la liste des essences



Pour tous les planchers Crafted® 1/2 po d'ingénierie

- Spécifications du produit: 1/2 po (13 mm) plancher d'ingénierie
- Installation: Clouée ou collée – au rez-de-chaussée, à l'étage ou au sous-sol
- Système de chauffage radiant: Installation permise
- * Consulter la liste des essences



Pour tous les planchers Solid Sawn® 3/4 po bois d'ingénierie composé

- Spécifications du produit: 3/4 po (19 mm) bois d'ingénierie composé
- Installation: Clouée, collée ou non fixée – au rez-de-chaussée, à l'étage ou au sous-sol
- Système de chauffage radiant: Installation permise
- * Consulter la liste des essences



Pour tous les planchers Northern Solid Sawn® 3/4 po bois d'ingénierie composé

- Spécifications du produit: 3/4 po (19 mm) bois d'ingénierie composé
- Installation: Clouée, collée ou non fixée – au rez-de-chaussée, à l'étage ou au sous-sol
- Système de chauffage radiant: Installation permise
- * Consulter la liste des essences



Pour tous les planchers U-LOC® 7/16 po emboîtement

- Spécifications du produit: 7/16 po (11 mm) emboîtement
- Installation: Clouée, collée ou non fixée – au rez-de-chaussée, à l'étage ou au sous-sol
- Système de chauffage radiant: Installation permise
- * Consulter la liste des essences



Patent protected
www.vintage.se/patents
ID: 620011368

Contactez votre détaillant autorisé Vintage ou visitez le site Web de Vintage au www.vintageflooring.com pour consulter les spécifications techniques. Ce programme de garantie entre en vigueur en janvier 2021 et remplace toutes les autres versions précédentes.

Garanties

Garanties Vintage contre l'usure du fini		
	Fini Pearl, Semi-lustre et UVF	Fini Huilé UV à base d'uréthane
Garantie en usage résidentiel	35 ans	10 ans
Garantie en usage commercial	3 ans	1 an

Félicitations, en choisissant Vintage vous avez fait le meilleur choix en matière de plancher. La fabrication des planchers de bois franc Vintage s'effectue selon des standards stricts de qualité dans l'une de nos usines. Le contrôle de qualité final ainsi que la finition des planchers Vintage s'effectuent au Canada. Contactez un détaillant Vintage pour plus d'information.

Garantie structurelle à vie pour les installations résidentielles

Vintage exerce un processus de contrôles stricts et a un système de contrôle de la qualité rigoureux. Vintage garantit, à l'acheteur original d'un plancher non commercial, que tous les produits sont, dans leur état de fabrication original, exempts de tous défauts de laminage, d'usinage et de classification, et ce, pour la durée de vie du plancher. Cette garantie exclut les imperfections naturelles jusqu'à une marge de 5 %. L'humidité relative de la résidence doit être maintenue à environ 45 % et se situer dans les limites prescrites par la garantie spécifique du produit et ne pas être dépassée. La garantie pour les installations sur chauffage radiant est limitée, telle que décrite dans la section concernant les systèmes de chauffage radiant. La garantie ne couvre pas le mouvement et les réactions du bois causés par l'humidité et les dommages énumérés dans la liste d'exclusions. Pour respecter les conditions de cette garantie, le propriétaire, l'entrepreneur ou l'installateur doit observer les directives de préparation, d'installation et d'entretien. Pour cette garantie, la responsabilité de Vintage se limite uniquement à la quantité de défauts excédant les normes spécifiées ci-dessus et s'applique uniquement aux matériaux de plancher.

Garantie de 35 ans contre l'usure du fini en usage résidentiel

Vintage garantit à l'acheteur original les finis Pearl, Semi-lustre et UVF de Vintage contre l'usure totale ou la séparation d'avec la surface du bois, et ce, pour une période de 35 ans suivant la date d'achat. Les finis UV à base d'uréthane ou les finis personnalisés ne sont pas couverts par cette garantie. Le produit doit être dans sa condition originale. Cette garantie contre l'usure du fini s'applique uniquement aux défauts non structurels. Les gerces, les stries ou l'écaillage qui apparaissent à la surface des nœuds, les trous de surface, les variations de couleur et les autres caractéristiques naturelles du bois acceptées pour le grade ne sont pas couverts par cette garantie. Le plancher doit être installé et entretenu conformément aux directives d'installation et d'entretien établies par Vintage. Consulter les exclusions de la garantie pour connaître les autres restrictions. Le plancher doit être entretenu régulièrement en accord avec les guides des planchers Vintage pour valider cette garantie. Le seul recours pour corriger le problème en vertu de cette garantie doit être limité à la réparation, la remise en état ou le remplacement du plancher à la discrétion de Vintage pour corriger le problème. Toute tentative de modifier, de réparer ou de remplacer des produits avant l'autorisation de Vintage annulera cette garantie. Voir les exclusions de garantie pour d'autres limitations.

Garantie de 3 ans contre l'usure du fini en usage commercial

(Commandes spéciales avec « fini commercial »)
Vintage garantit à l'acheteur original d'un plancher commercial les finis standards Pearl, Semi-lustre et UVF de Vintage contre l'usure totale ou la séparation d'avec la surface du bois pour une période de 3 ans suivant la date d'achat, lors d'une utilisation dans un environnement commercial. Les endroits très achalandés, incluant les accès extérieurs principaux, sont exclus. Les finis UV à base d'uréthane ou les finis personnalisés ne sont pas couverts par cette garantie. Les gerces, les stries ou l'écaillage qui apparaissent à la surface des nœuds, les trous de surface, les variations de couleur et les autres caractéristiques naturelles du bois acceptées pour le grade ne sont pas couverts par cette garantie. Le plancher doit être installé conformément aux directives d'installation de Vintage. Consulter les exclusions de la garantie pour connaître les autres restrictions.

Garantie limitée de 10 ans contre l'usure du fini en usage résidentiel – fini Huilé UV à base d'uréthane

(Garantie de 1 an en usage commercial) (Ne pas confondre le fini huilé UV avec l'huile imprégnante)

Vintage garantit à l'acheteur original le fini huilé UV à base d'uréthane lorsqu'il est soumis à un usage résidentiel normal, et ce, pour une période de 10 ans suivant la date d'achat. La mince couche du fini UV à base d'uréthane doit être entretenue avec soin, ce qui implique un entretien et un nettoyage régulier ainsi que l'usage de méthodes de prévention. Un entretien du plancher inadéquat et non conforme aux instructions d'entretien de Vintage peut entraîner des problèmes et annuler la garantie. La garantie contre l'usure exclut les conditions énumérées dans les exclusions. Le plancher doit être entretenu conformément aux directives d'entretien émises par Vintage pour valider cette garantie. Les seuls recours possibles pour rectifier la situation selon cette garantie se limitent à la réparation, la remise à neuf ou le remplacement du plancher, et ce, à la discrétion de Vintage. Toute tentative visant à modifier, réparer ou remplacer les produits avant d'avoir obtenu l'autorisation de Vintage annulera cette garantie. Consulter les exclusions de la garantie pour connaître les autres restrictions.

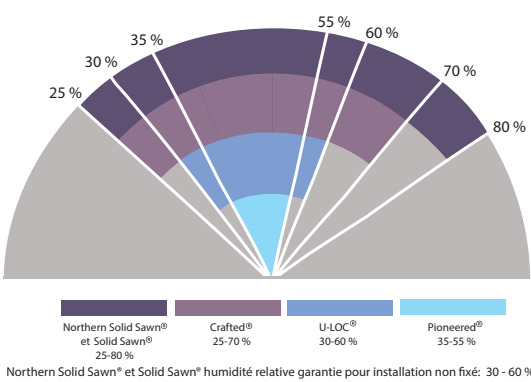
Contrôle de l'humidité (coffrage, vallonement et fissures)

L'humidité représente un grand risque pour les planchers de bois franc. Le taux d'humidité relative est la valeur indiquant la proportion entre la quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air et la capacité d'absorption de l'air à une température donnée (exprimé en pourcentage).

Le bois emmagasine la vapeur d'eau lorsque le taux d'humidité relative est élevé et la libère lorsque le taux d'humidité relative est bas. Le bois se dilate lorsqu'il absorbe l'eau et il se contracte lorsqu'il libère l'eau. Afin de minimiser les variations, l'humidité relative doit être contrôlée et maintenue selon les spécifications du produit. La teneur en eau du bois est égale au poids de l'eau contenue dans le bois divisé par le poids total du bois, exprimé en pourcentage.

Dans les maisons, les systèmes de chauffage et de climatisation modifiant fortement le taux d'humidité de l'air amené de l'extérieur, on peut observer de grandes fluctuations saisonnières de l'humidité relative (HR), de l'humidité du bois et des dimensions. Comme l'air chaud peut contenir plus de vapeur d'eau que l'air froid, le taux d'humidité d'une masse d'air, quelle que soit son humidité absolue, variera en fonction de la température. En hiver, par exemple, si l'air extérieur entre dans une maison à une température de -6 °C et avec une HR de 65 % et qu'il est réchauffé à 20 °C sans humidification, son humidité relative chutera à environ 10 %. De même l'été, l'air extérieur qui entre dans une maison à une température de 20 °C et avec une HR de 60 % et qui descend dans un sous-sol à 15 °C verra son HR grimper à 82 %. Si on veut atténuer ces écarts, l'humidité relative doit rester dans les limites indiquées dans les caractéristiques de produit (voir illustration #1). Un taux d'humidité élevé peut causer du coffrage, des boursoffures ou des fissures; un très faible taux d'humidité, des interstices et des gerces.

CHARTRE HUMIDITÉ RELATIVE



Note spéciale concernant les collections Solid Sawn®, Northern Solid Sawn® et U-LOC®

Même si ces produits sont d'une grande stabilité, ils peuvent réagir aux changements d'humidité relative. Le coffrage, le vallonement, la formation de fissures légères etc. sont considérés comme étant normal lorsque le taux d'humidité se rapproche des taux minimal et maximal indiqués dans la présente garantie et ne sont pas couverts par celle-ci. Élever ou abaisser le taux d'humidité relative afin que celui-ci se situe dans la moyenne recommandée permettra au plancher de reprendre sa forme.

Le plancher Crafted® est conçu pour les zones nécessitant une construction plus mince de 1/2 po. Le plancher Crafted® fonctionnera bien si des conditions d'humidité supérieures ou inférieures aux limites de garantie pour des périodes prolongées, des rétrécissements des planches en largeur, côtés des planches surélevées sont des problèmes potentiels, respectivement. Ceci est particulièrement pertinent lors du flottement du sol. Les planchers de bois franc Solid Sawn® et Northern Solid Sawn® résistent très bien aux forts taux d'humidité. Cela dit, si l'humidité passe sous le niveau recommandé, la lamelle se mettra à se contracter. Dans ces produits, les matériaux du centre limiteront ce phénomène. En effet, même dans ces conditions, ils continueront d'opposer une résistance à la contraction. Cependant, si la tension devient telle que le centre cesse de retener la lamelle de bouger (pour limiter le coffrage), celle-ci finira par se fissurer. Or, la fissuration sous contrainte n'est pas couverte par la garantie.

Vintage fabrique et entrepose ses planchers de bois franc Pioneered® dans un environnement à humidité contrôlée. Il est important de vérifier et de noter le taux d'humidité ambiant ainsi que le taux d'humidité du sous-plancher où le plancher sera installé. Un taux d'humidité se situant à l'extérieur des paramètres prescrits ou un sous-plancher présentant un écart de plus de 2% d'humidité avec un plancher de lames de 3-1/4 po (83 mm) et plus (4 % de différence pour des lames de 3 po (76 mm) et moins) entraînera une dilatation, une contraction ou du coffrage. Un sous-plancher mouillé et un environnement très humide peuvent causer l'ouverture des joints et l'apparition de fissures lorsque le bois séchera et retrouvera un taux d'humidité normal. Des conduits de chauffage non appropriés et l'utilisation d'un système de chauffage radiant peuvent rendre l'air ambiant plus sec. L'apparition de fissures, coffrage, vallonement résultant d'un taux d'humidité inadéquat dans la résidence n'est pas couvert par la garantie Vintage. À moins d'exception, les planchers de bois franc ne devraient pas être installés sur des vides sanitaires. Si c'est toutefois le cas, s'assurer que la surface de terre du vide sanitaire soit recouverte de polyéthylène 6 mil C.G.S.B. et que la ventilation est suffisante afin d'éviter toute accumulation d'humidité. Respecter le code du bâtiment en vigueur.

Instructions et garantie pour système de chauffage radiant

Pour que la garantie Vintage soit valide avec un système de chauffage rayonnant, l'installateur et le propriétaire doivent signer le formulaire de conformité. Si par malchance un problème survient, le formulaire servira d'attestation. La garantie Vintage ne couvre que certaines essences de bois (illustration 2) des gammes Crafted®, Northern Solid Sawn®, Solid Sawn® et U-LOC®. Elle ne couvre pas les planchers massifs Pioneered posés sur un système de chauffage rayonnant.

Important: la garantie d'installation habituelle s'applique en plus du formulaire de conformité.

La température maximale à la sortie du tube de la bouilloire ne doit pas excéder 54 °C (129 °F).

La température maximale du béton (sous le plancher de bois) ne doit pas excéder 27 °C (81 °F).

IMPORTANT: Si un système de chauffage radiant est différent de celui installé dans une dalle de béton (comme mentionné ci-dessus), s'assurer que la température maximale de la surface du sous-plancher (sous le plancher de bois franc) N'EXCÉDERA PAS 27 °C (81 °F).

Le taux d'humidité de la résidence doit être maintenue au-dessus de ces limites afin de valider la garantie
* Planchers de bois franc collection Crafted®: 25%
* Planchers de bois franc collection Solid Sawn®: 25%
* Planchers de bois franc collection Northern Solid Sawn®: 25%
* Planchers de bois franc collection U-LOC®: 30%

Meilleures pratiques

La température ambiante doit être maintenue à ±22° (±72°F) pendant au moins une semaine. Le sous-plancher doit être sec et le sous-sol bien ventilé. L'humidité relative doit être maintenue à environ 45%.

Autres meilleures pratiques

- Test de chlorure de calcium
- Test polyfilm
- Capteurs thermiques

Du coffrage et des fissures peuvent survenir lorsque la température du chauffage radiant (et par le fait même, la température du plancher) est augmentée drastiquement. Une chaleur subite et supérieure aux recommandations de Vintage annulera la garantie.

Installation sur un système de chauffage radiant

Essences	Installation permise	Collections Vintage	Installation non permise
Noyer noir	Installation permise	Pioneered®	Installation non permise
Hickory	Installation non permise	Crafted®	Installation permise**
Érable	Installation permise*	Solid Sawn®	Installation permise**
Chêne rouge	Installation permise*	Northern Solid Sawn®	Installation permise**
Chêne blanc	Installation permise*	U-LOC®	Installation permise**
*Indique une essence plus susceptible au mouvement et par conséquent qui nécessite de plus grandes précautions concernant les températures maximales.		** vérifier la liste des essences	

En vigueur depuis mai 2018.

Pour plus d'information concernant la garantie pour les systèmes de chauffage radiant, communiquer avec votre détaillant autorisé Vintage.

Couvre-fenêtres

Un plancher exposé aux rayons UV changera, à divers degrés, de couleur en fonction de son essence et de sa teinture. On peut retarder cette réaction grâce aux bloqueurs de rayons UV de Vintage, mais l'exposition directe à la lumière ultraviolette peut vite décolorer les surfaces boisées et les endommager. Les fenêtres, y compris celles qui protègent de certaines bandes UV, doivent être couvertes pour éviter une exposition directe et prolongée à la lumière du soleil. Vintage ne couvre pas ce type de décoloration.

Enregistrement de la garantie

Veillez écrire en lettres moulées

Nom				
Adresse				
Ville	Code postal			
Province	Date d'achat			
Pays				
Nom et adresse de l'endroit où l'achat a été effectué :				
Produit acheté :				
<input type="checkbox"/> Pioneered®	<input type="checkbox"/> Solid Sawn®	<input type="checkbox"/> Northern Solid Sawn®	<input type="checkbox"/> U-LOC®	<input type="checkbox"/> Crafted®
Largeur		Couleur		
Pourquoi avez-vous choisi un produit Vintage ?				

Dans quelle pièce avez-vous installé le plancher Vintage?

<input type="checkbox"/> Chambre	<input type="checkbox"/> Boudoir	<input type="checkbox"/> Salle familiale	<input type="checkbox"/> Entrée
<input type="checkbox"/> Cuisine	<input type="checkbox"/> Salon	<input type="checkbox"/> Salle de bain	<input type="checkbox"/> Sous-sol

Nombre d'occupants dans votre résidence :

Adulte _____ Enfant _____

Chien _____ Chat _____

Type de résidence :

<input type="checkbox"/> Unifamiliale	<input type="checkbox"/> Condominium	<input type="checkbox"/> Maison de ville	<input type="checkbox"/> Chalet	<input type="checkbox"/> Location
---------------------------------------	--------------------------------------	--	---------------------------------	-----------------------------------

Âge de la résidence:

<input type="checkbox"/> Moins de 5 ans	<input type="checkbox"/> 5 à 10 ans	<input type="checkbox"/> 10 à 15 ans	<input type="checkbox"/> 15 à 20 ans	<input type="checkbox"/> 20 ans et plus
---	-------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	---

Cher client, merci d'avoir choisi les planchers de bois franc Vintage. Faites-nous part de vos commentaires, car ils nous permettent d'encore mieux vous servir.

Merci

Cet enregistrement du produit peut être effectué en ligne au www.vintageflooring.com	
Pour usage interne seulement Vintage Hardwood Flooring 409, avenue Evans, Toronto, Ontario, Canada, M8Z 1K8 416 252-0962 ou 1 877 256-0231	
Date de réception _____	Numéro de contrôle _____

(Cette carte doit être remplie et retournée dans les 30 jours suivant l'achat)

Exclusions de garantie

Les exclusions suivantes s'appliquent à toutes les garanties Vintage

Tous les dommages et défauts suivants, sans s'y limiter, ne sont pas couverts par la garantie Vintage :

L'usure de la surface du fini doit être évidente et représenter plus de 15 % de la surface totale du plancher pour qu'une réclamation soit considérée.

Tout dommage ou défaut de structure relié à l'installation et à des conditions non conformes aux exigences d'installation établies par Vintage.

Tout dommage causé par un entretien inapproprié ou par le non-respect des directives d'entretien de Vintage.

Les défauts de structure naturels dans le bois où le fini s'écaille, contient des vides, ou une variation de couleur apparaissant à la surface d'un nœud, d'une gerce, d'une fissure, d'un trou ou toute caractéristique naturelle du bois pour le grade sélectionné.

Les dilatations, contractions et expansions naturelles causées par la réaction du bois aux variations d'humidité.

Toute déformation du bois causée par les clous, les agrafes ou l'installation (déplacement des fibres du bois et soulèvement des clous).

Tout changement de lustre causé par l'usure, incluant les variations de couleurs des lames de remplacement.

Tout dommage causé par l'eau, la vapeur, un produit nettoyant, une vadrouille mouillée, l'humidité ou par des dégâts reliés à un évier, lave-vaisselle, bol pour animaux ou plante, qui pourrait entraîner une distorsion et un coffrage du bois, puis l'écaillage du fini.

Toute fissure, égratignure, marque de talons hauts ou dommage causé par les animaux domestiques, produits chimiques et adhésifs. Marques laissées par l'utilisation de ruban adhésif autre que le ruban bleu de marque 3M.

La décoloration naturelle du fini, le vieillissement, l'éclaircissement ou le noircissement du bois et l'exposition excessive aux rayons du soleil, incluant la décoloration sous les tapis et les meubles.

La couleur et les marques de caractère naturelles du bois, tel que permis dans le grade. Un échantillon en magasin ne peut représenter l'ensemble des caractéristiques naturelles acceptées sur le plancher.

Un environnement soumis à une chaleur ou une sécheresse extrême ou un taux d'humidité excédant les normes spécifiées du produit.

Des saletés causées par les travaux de construction qui altèrent les caractéristiques naturelles et la surface texturée des planchers (ex : poussière de plâtre).

Dans tous les cas, la garantie, le recours ou la réparation doit être préalablement approuvée par Vintage.

Toute mesure prise sans l'accord de Vintage annulera la réclamation.

Vintage a le droit exclusif d'appliquer une mesure corrective pour un problème soumis à la garantie.

Cette garantie s'applique uniquement aux défauts excédant la marge d'erreur de 5 % pour les lames de moins de 4 po (100 mm) et la marge de 8 % pour les lames de 4-1/4 po (108 mm) et plus de largeur.

La responsabilité de Vintage, par cette garantie, se limite au remplacement ou à la réparation de toute partie du plancher, et ce, à la discrétion de Vintage et jusqu'à concurrence du coût d'achat total du plancher (excluant l'installation). Vintage ne pourra être tenue responsable de tous autres frais, incluant la main-d'œuvre, l'installation, le déménagement ou les frais de logement et de repas.

La garantie est valide pour l'acheteur original et est non transférable.

Toute réclamation, selon la présente garantie, doit être soumise par écrit à Vintage dans les 6 mois suivant l'apparition du problème à l'origine de la réclamation.

Formuler une réclamation

Pour formuler une réclamation, communiquer avec votre détaillant autorisé Vintage où l'achat a été effectué. Celui-ci évaluera la requête et, si elle s'avère justifiée, le détaillant autorisé Vintage remplira un formulaire de réclamation présentant les détails de l'achat original, la confirmation du paiement, les détails de l'installation, les conditions environnementales et le problème détaillé.

Vintage, à sa discrétion, se réserve le droit de demander au client de fournir des photographies détaillées du plancher, de lui donner accès au site pour une inspection et de retirer des échantillons aux fins d'analyse.

Entretien



Passer l'aspirateur ou balayer le plancher aussi souvent que nécessaire afin d'éliminer la poussière et les débris. Utiliser les produits d'entretien Vintage pour nettoyer la saleté.



Ne pas nettoyer un plancher de bois franc avec de l'eau ou un produit nettoyant mélangé à de l'eau, de vinaigre, de javellisant ou des produits à base d'huile. Ces produits risquent de former un film gras et d'endommager le fini.

Ne pas utiliser de nettoyeur à vapeur ou tout autre type de vadrouille humide.

Placer les tapis dans les entrées pour éviter que la poussière et l'humidité endommagent le plancher et abiment le fini. Secouer, nettoyer et passer régulièrement l'aspirateur sur les tapis et carpettes.

Essuyer immédiatement les dégâts d'eau à la surface du plancher. Effectuer occasionnellement la rotation des tapis pour éviter une décoloration trop prononcée à un endroit précis.

Utiliser des coussinets protecteurs sous les meubles lourds et les pattes de chaises. Ceci facilitera le déplacement tout en prévenant les risques d'égratignures et de rainures. Remplacer les coussinets régulièrement ou au besoin. Les tapis aux dessous de coton sont recommandés plutôt que ceux aux dessous de caoutchouc car ces derniers sont plus à risque d'endommager le plancher.



Lors du déplacement de meubles lourds, placer une grande couverture sous le meuble afin d'éviter les égratignures et les marques sur le plancher.

Éviter les souliers à talons aiguilles, pointus ou usés, car ils risquent de laisser des marques sur le plancher de bois.

À l'aide d'un hygromètre, contrôler le taux d'humidité en le maintenant à un taux moyen de 45%. Ceci minimise la dilatation et la contraction du plancher.

Minimiser les risques d'égratignures de surface en taillant régulièrement les griffes des animaux.

Utiliser des rideaux, stores ou des volets afin d'éviter une exposition prolongée au soleil.

Réparation majeure ou réparation d'égratignures profondes :

Balayer ou passer l'aspirateur, puis nettoyer le plancher avec la trousse de nettoyage pour planchers de bois franc Vintage. Laisser sécher le plancher par la suite.

Si le bois brut, exempt de tout fini et de teinture, est visible, camoufler l'égratignure à l'aide du crayon de cire correspondant à la couleur du plancher. Si le plancher est à l'état naturel, la coloration avec le crayon n'est pas nécessaire. Colorer uniquement les endroits abîmés et laisser sécher. Vintage offre des ensembles de réparation pour chaque couleur standard.

Vintage Hardwood Flooring

409, avenue Evans
Toronto, ON Canada M8Z 1K8
416 252-0962 ou 1 877 256-0231
www.vintageflooring.com

